



Au courant du Blavet

Lettre d'information du Syndicat de la Vallée du Blavet
N° 4 - Mars 2019



Saule



Têtards



Grenouille



Noisetier



Mulette perlière



Vairon



Libellule



Gerriolé

Pages
2, 3 & 4

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT :
le Syndicat mise sur l'avenir !

PLANS D'EAU :

et au milieu coule une rivière...

Page 5

LOI LABBÉ :

votre jardin sans pesticides

Page 6



Édito

« Les petits cours d'eau font les grandes rivières. »

C'est sans doute cette maxime qu'il faut se rappeler à chaque fois que l'on hésite à faire un effort individuel croyant que cela n'aura pas un impact énorme sur le bien-être collectif.

Parfois par facilité (« on préfère les efforts des autres »), régulièrement par désabus (« on n'y arrivera pas ») et souvent par ignorance (« on ne savait pas »), chacun peut se dire que tous ses petits gestes n'ont pas un impact sur l'environnement. Et pourtant !

Depuis des années, il est acquis que l'Homme peut influencer sur son environnement, en bien comme en mal.

Depuis des années nombre d'individus ou groupe d'individus se sont pris en main pour faire en sorte que nous laissions notre planète dans un meilleur état que nous ne l'avons trouvée. Le temps du scepticisme et des oppositions est derrière nous. Des efforts énormes ont été faits pour combiner activité humaine et préservation de notre environnement.

Pour autant, il ne faut pas relâcher nos efforts.

Nous sommes maintenant à un stade où chacun a intégré que chaque geste compte : Arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires chez les particuliers depuis le 1^{er} janvier 2019, diminution des déchets, amélioration des assainissements, etc... autant de sujets qui feront que notre planète ira mieux.

Ensemble relevons ces défis.

Ensemble faisons ces efforts individuels pour que définitivement **« Les petits cours d'eau fassent les grandes rivières »**.



Benoît ROLLAND

Maire de Moustoir-Ac
Président du Syndicat de la Vallée du Blavet



Éducation à l'environnement : le Syndicat mise sur l'avenir !

« L'écologie est aussi et surtout un problème culturel. Le respect de l'environnement passe par un grand nombre de changements comportementaux. » Nicolas Hulot

Parce que nous pensons qu'en formant les citoyens de demain, nous pouvons faire évoluer les comportements, le Syndicat s'attache à travers ses différentes actions à communiquer auprès des jeunes générations. De l'école maternelle jusqu'en classe de BTS, nos équipes en lien avec nos différents partenaires tentent de partager une vision commune de la préservation de la qualité de l'eau.

LYCÉE ANNE DE BRETAGNE : UN PARTENARIAT GAGNANT / GAGNANT !

● Syndicat et lycée ont conventionné depuis plusieurs années avec un but commun : contribuer à la préservation de la qualité de l'eau du bassin versant du Blavet. Ainsi, des élèves en formation « gestion des milieux naturels et de la faune » réalisent un ou deux chantiers par an supervisés par leurs enseignants et le technicien rivière du Syndicat. En contrepartie de quoi, le Syndicat met à disposition du matériel et intervient en classe dans le cadre de leur parcours pédagogique.



Arnaud Hervé, enseignant au lycée Anne de Bretagne, témoigne de cette expérience et de ce qu'elle apporte à ses élèves :

Le partenariat entre le Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune et le Syndicat de la Vallée du Blavet a maintenant 7 ans. D'abord au lycée Kerlebost (Saint-Thuriau), la formation en trois ans est actuellement dispensée au lycée Anne de Bretagne à Locminé, et a désormais 10 ans d'expérience.

La formation prépare les élèves aux métiers de la gestion des espaces naturels. Durant leur parcours, nous les formons à différentes techniques manuelles et mécaniques ainsi qu'aux méthodologies de suivi de la faune et de la flore.

L'intérêt pour les élèves est d'exercer leurs connaissances sur des cas concrets proposés par le Syndicat tant sur les milieux aquatiques que les zones humides. Les élèves exercent des techniques de génie-écologique lors d'une dizaine de journées sur l'année scolaire. Premières et Terminales travaillent donc à la valorisation des espaces ruraux du territoire, accompagné d'Yves Merle, technicien rivière du Syndicat. D'autres chantiers sont également réalisés sur le bocage avec Caroline Bellec, technicienne bocage ce qui permet de diversifier les approches environnementales.

« les élèves exercent leurs connaissances sur des cas concrets »

SEauS BLAVET : DU « SUR MESURE » POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES

Depuis trois années, 10 écoles bénéficient de ce programme d'éducation à l'environnement, qui en six demi-journées, permet d'appréhender l'eau sous des approches très différentes. Rencontre avec Sylvia et Maëlle, intervenantes auprès des scolaires.



Sylvia Boudard, animatrice et illustratrice, Phrygane :

Faire rêver les enfants, susciter leur curiosité face à l'environnement proche, leur donner envie de partir à la rencontre de ce ruisseau qui coule tout près de chez eux et où il se passe des choses tout autant surprenantes que dans leur jeu vidéo... Voilà quelques-uns des objectifs que je me fixe avant une animation, une sorte de défi à relever ! Bien-sûr, le lien avec le programme scolaire est indispensable. Les élèves devront acquérir des savoirs, des savoir-faire. Mais cette

approche sensible du milieu représente à mon sens, une base indispensable à tout projet. C'est cette approche, ce lien tissé avec le milieu aquatique, qui donnera envie aux enfants d'aller plus loin, à la fois dans la recherche de connaissances et dans la protection de nos ruisseaux.

– Mais comment y parvenir ? Comment permettre cette rencontre sensible entre les enfants et le monde aquatique qui les entoure ?

Pour ma part, je m'aide de tout ce que la nature nous propose. Au cœur d'une prairie humide, j'invite les enfants à laisser l'élégant et fragile opilion courir sur leur main (l'opilion... aussi connu sous le nom de « faucheux » ou « faochou » en gallo). Je leur propose de sentir l'odeur du jonc, de caresser les orties présentes sur le chemin. À la suite de cette balade

« Donner envie de partir à la rencontre de ce ruisseau qui coule tout près de chez eux »

sensorielle, les activités artistiques sont les bienvenues. Moulage d'empreinte de la loutre, atelier aquarelle près d'un ruisseau ou séance de land'art... C'est une véritable immersion, un temps de (re)connexion et d'échange avec la nature à partir de choses simples, accessibles à tous.

À chacun sa manière de réagir ! Tandis que l'un mène l'activité avec calme et concentration, l'autre va d'abord chercher à sauter dans le ruisseau, à grimper sur une souche ou à se cacher derrière une touffe de carex.

Mais si en fin d'animation, chacun a pu s'évader à sa manière et a passé un bon moment près du ruisseau tout en réalisant l'activité proposée, alors j'ai la sensation d'avoir relevé une partie de mon défi !



Maëlle Turries, Animatrice Eau et Rivière de Bretagne :

J'interviens dans les classes pour faire découvrir les milieux aquatiques, comprendre le lien entre eau du robinet, jardinage au naturel, corridors écologiques, qualité d'eau, bassin versant et solidarité des usagers sur ce territoire... Quand les jeunes sont curieux et ouvrent grand les yeux et les oreilles, le plaisir est immense. La pédagogie est un métier qui questionne en permanence, ce qui nous pousse à créer de nouveaux outils, de nouvelles séances et même à s'adapter en séance en fonction du site, des élèves, de la météo, de l'actualité.

Faire comprendre que l'eau, vitale, est une ressource limitée et qu'elle est la même, un jour dans la rivière, un jour dans notre robinet, un jour dans la mare, un jour dans notre bouteille d'eau, un jour à la mer, un jour dans les nuages : c'est précisément ce message que nous avons à cœur de faire passer sous l'angle scientifique. On regarde ce qui vit... dans l'eau, on parle de sensibilité des espèces à la qualité d'eau, de technique d'épuration, de circuit des eaux, et surtout, on observe. À disposition, nos malles pédagogiques, des cartes, des maquettes, et une pratique des séances qui est destinée à l'éveil environnemental. En fin de séance, un jour, un enfant vint me voir et me demanda : est-ce que je peux refaire cela chez moi ? À cette simple question, j'avais compris que j'avais transmis le goût de l'observation, première étape sur le chemin de la connaissance et de la compréhension.

« Faire comprendre que l'eau, vitale, est une ressource limitée et qu'elle est la même un jour dans la rivière, un autre dans le robinet... »

LYCÉE DU GROS CHÊNE

À la demande du lycée du gros chêne, les techniciens du Syndicat de la Vallée du Blavet interviennent en formation de BTS ACSE (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole). L'objectif est d'éclairer les futurs décideurs et agriculteurs sur les différents dispositifs financiers et techniques possibles pour s'orienter vers des pratiques agricoles respectueuses de la qualité de l'eau.



Romain Pansard, Ancien animateur agricole au Syndicat de la Vallée du Blavet :

Mon intervention prend place dans un module d'enseignement sur l'agro-écologie, intégré récemment au programme des BTS ACSE. La demande initiale était de présenter les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) : un dispositif financier qui permet de rémunérer les agriculteurs en contrepartie de la mise en place de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. C'est un volet important de l'animation agricole sur le territoire, et il permet d'aborder de nombreuses

MULTIPLIER LES CANAUX DE SENSIBILISATION, EN COMPLÉMENTARITÉ : L'EXEMPLE DE PONTIVY COMMUNAUTÉ

Pour Jean-Yves Quentel, vice-président en charge de l'environnement et de l'énergie, sensibiliser, informer et éduquer sont les leitmotivs de Pontivy Communauté en terme d'éducation à l'environnement. Il nous explique la démarche de la collectivité.



Jean-Yves Quentel, vice-président en charge de l'environnement et de l'énergie :

UNE PRIORITÉ POLITIQUE

Pontivy Communauté prend toute sa part dans ce travail d'information et de sensibilisation en direction du grand public et des scolaires en développant une politique volontariste en faveur de l'éducation à l'environnement et au développement durable, depuis sa prise de compétence en 2005. Ses actions prennent principalement la forme de sorties nature ou d'ateliers grand public, d'interventions mises en place dans le cadre scolaire, ou lors notamment d'événements nationaux comme la « semaine » pour les alternatives aux pesticides, de la réduction des déchets ou du développement durable. Depuis 12 ans, un programme d'animations estivales, itinérant sur les 25 communes du territoire, permet au service environnement de Pontivy Communauté de proposer une approche plus locale autour de différents thèmes se rapportant à l'environnement comme par exemple la gestion des déchets, le bien-être, la santé, le jardinage au naturel, l'eau, ...

L'EAU, UNE THÉMATIQUE IMPORTANTE

La préservation de la qualité de l'eau est un enjeu primordial qui nous concerne tous. Le Syndicat de la Vallée du Blavet accompagne Pontivy Communauté dans de nombreux projets liés au bocage et aux milieux aquatiques. Cette thématique trouve auprès des scolaires toute son importance puisque des élèves de l'école de Kergrist vont participer, par exemple, aux travaux de restauration d'une zone humide. D'autres vont contribuer à la plantation d'arbres sur des talus.



DU PETIT AU GRAND CYCLE DE L'EAU

Nécessaire à la vie mais également au développement agricole, énergétique, industriel ou touristique, l'eau se décompose virtuellement en deux cycles : le grand cycle de l'eau (dit « naturel » : nuages, pluie, rivières, lacs, etc.) et le petit cycle de l'eau (dit « domestique » : eau potable et assainissement). Bien évidemment, grand cycle et petit cycle sont intimement liés et interagissent en permanence : des décisions et des actions locales impactent l'ensemble du système aquatique. Gérer les services des eaux (naturelle, potable ou assainie) au sein de Pontivy Communauté implique une compréhension et une prise en compte du cycle global de l'eau. Il est donc important de continuer à sensibiliser le grand public afin de préserver nos milieux naturels. Leur bon état est bénéfique autant pour la santé des hommes que pour la richesse des écosystèmes. Où que nous soyons et quel que soit notre niveau de responsabilité, nous pouvons tous y contribuer.

« La préservation de la qualité de l'eau est un enjeu primordial qui nous concerne tous »

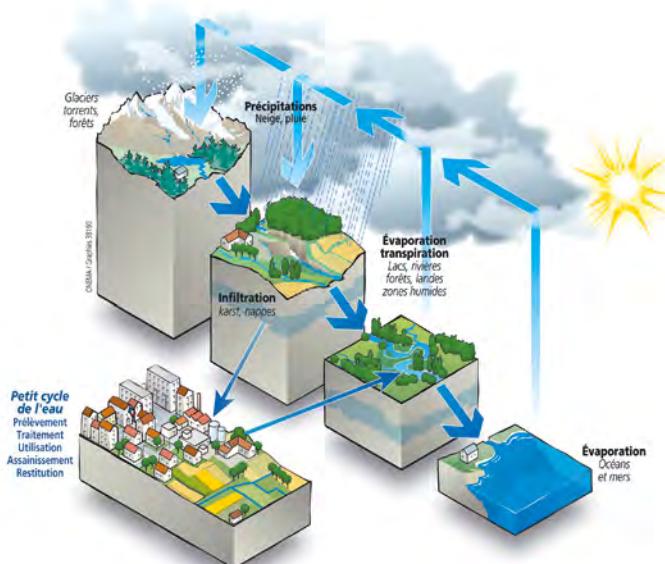


Schéma représentant les interactions entre grand et petit cycle de l'eau.

HÊNE : FAIRE LES BONS CHOIX AVANT MÊME SON INSTALLATION !

notions avec les étudiants : gestion des prairies humides, limitation du recours aux produits phytosanitaires, évolution des systèmes de production vers une meilleure autonomie alimentaire et une baisse des charges etc...

Mais la mise en œuvre des MAEC comporte un important volet administratif qui rend l'exercice pédagogique délicat : sur le Blavet, pas moins d'une vingtaine de mesures sont proposées, chacune avec un cahier des charges précis ! Nous nous sommes donc attachés à construire une intervention permettant la participation des étudiants. Après une courte présentation des MAEC et du bassin versant, les étudiants sont conviés à une mise en pratique basée sur des exploitations du territoire. En fin de séance, un agriculteur est invité à venir témoigner des réflexions l'ayant conduit à contractualiser une MAEC.

Les étudiants de BTS ACSE, souvent originaires du milieu agricole, et dont une bonne partie envisage l'installation en sortie d'études, peuvent ainsi échanger sur des conceptions du métier parfois assez différentes de celles qu'ils rencontrent au cours de leurs stages ou sur l'exploitation familiale.



Plans d'eau : et au milieu coule une rivière...

Dans les années 1970, de nombreux plans d'eau ont vu le jour. Les raisons de leur création sont multiples : réservoir d'eau pour l'agriculture ou pour les incendies, espace d'agrément propice aux promenades, à la pêche ou à la chasse... En apparence bien intégrés dans leur milieu naturel, les plans d'eau ont pourtant de nombreux impacts néfastes pour les milieux aquatiques.

1. IMPACT SUR LA QUALITÉ DE L'EAU

Une eau stagnante exposée au rayonnement solaire se réchauffe plus rapidement (écart observé de 10°C entre l'amont et l'aval de l'étang !). Plus chaude, cette eau devient pauvre en oxygène. L'accumulation de matière en suspension dans un plan d'eau entraîne une prolifération de végétaux, une accumulation de vase et à terme une eutrophisation de l'étang (= déséquilibre du milieu).

2. IMPACT SUR LA RESSOURCE EN EAU

L'eutrophisation des plans d'eau induit des problèmes de qualité d'eau qui nécessitent des traitements supplémentaires par les producteurs d'eau potable. En été, au moment où la quantité d'eau est la moins importante, l'évaporation accentuée par le plan d'eau peut influencer la quantité d'eau dans les cours d'eau.

3. IMPACT SUR LE MILIEU NATUREL

Dans une eau beaucoup plus chaude, les espèces que l'on trouve habituellement dans nos cours d'eau (truite...) sont remplacées par des espèces invasives. Par ailleurs lorsque l'étang est associé à un barrage sur le cours d'eau, il constitue un obstacle à la libre circulation des poissons.



TÉMOIGNAGES

CAUDAN *Mme Le Hebel, adjointe chargée de l'environnement* : Après la présentation du projet en réunion publique, le conseil municipal de Caudan a avalisé la suppression de l'étang de Kergoff en date du 12 juillet 2018. Créé dans les années 1970 il était envahi et envahi par de nombreuses plantes aquatiques. L'eau se réchauffait et s'évaporait ce qui entraînait une baisse de quantité et de qualité d'eau en aval. Le vannage n'était plus utilisable et constituait donc un obstacle majeur à la continuité écologique. La masse d'eau était dans son ensemble classée en mauvais état. Les travaux de vidange progressive ont démarré mi-septembre et le ruisseau initial a très vite retrouvé sa place, laissant s'écouler une eau fraîche et oxygénée. La commune a lancé une consultation publique auprès de sa population courant novembre afin de recueillir les attentes sur le devenir du site. « Au bilan nous avons relevé une volonté de conserver cet espace naturel et paisible ». Les conclusions de cette consultation sur l'aménagement du site ont été remises aux bureaux d'études sélectionnés après consultation et le lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre couplée d'une étude hydraulique est maintenant en cours, tout en associant la population sur la suite de ce projet d'aménagement.



Aussitôt la vidange terminée, le cours d'eau retrouve son lit. Les berges se revegetalisent naturellement après l'hiver.

BAUD *Yvon Le Clainche, adjoint chargé de l'environnement* : À l'instar de nombreuses communes, Baud décidait dans les années 80 de réaménager un espace naturel humide du centre-ville par la création de deux plans d'eau. En 2005, le conseil municipal décidait la suppression du plan d'eau situé le plus en aval envahi par le Myriophylle du Brésil (plante invasive). Le cours d'eau retrouvait alors son cours et l'espace nouvellement disponible était réaménagé en lieu de vie et de détente pour les familles. Lorsque des signes de fragilité de la digue et des problèmes de qualité d'eau sont devenus de plus en plus prégnants, la commune a acté en 2017 la suppression du second plan d'eau. Les objectifs étant cette fois de retrouver des écoulements naturels favorables à la qualité de l'eau, à la biodiversité et de donner une autre dimension à « la coulée verte », espace de détente devenu trop exigu pour les Baldiviens qui s'y rendent dès les premiers rayons de soleil du printemps. Ce nouvel espace permettra également l'organisation de nouvelles animations et de donner une nouvelle dimension à celles qui y sont déjà organisées.



Loi Labbé : votre jardin sans pesticides

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques évolue.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.

DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT !

Planter des plantes locales, au bon endroit selon l'exposition et la nature du sol – cultiver à proximité les unes des autres des plantes qui s'apportent des bénéfices mutuels – utiliser les plantes et les animaux auxiliaires pour lutter contre les maladies et les ravageurs – favoriser la biodiversité, alterner les cultures, adopter le paillage pour protéger vos végétaux des bio agresseurs – en sont quelques-unes. Un jardin naturel et équilibré est un jardin plus résistant !



Du 18 au 31 mars, venez vous former et vous renseigner à l'occasion de la 3^e édition du « Blavet au Naturel ». Conférences, projections, films et ateliers.

L'ensemble des animations est consultable sur notre site web ou sur la page Facebook dédiée : www.Facebook.com/Leblavetaunaturel

RAPPORTEZ VOS PESTICIDES !

Bidons, bouteilles, flacons, sprays, et autres contenants, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, ils doivent être rapportés en déchetterie ou en un point de collecte temporaire, si possible dans leur emballage d'origine. Il ne faut en aucun cas les jeter à la poubelle, ni les déverser dans les canalisations. À l'occasion du blavet au naturel, retrouvez les adresses et points de dépôts les plus proches de chez vous. Un sachet de graines vous sera remis en échange.

Conception graphique :

Les Fasces Nébulées
www.les-fasces-nebulees.com

Crédits photos :

Syndicat de la Vallée du Blavet,
Phrygane,
Eau et Rivière de Bretagne,
Pontivy Communauté

Syndicat de la Vallée du Blavet

2 bis Kermarec
56150 BAUD

02 97 51 09 37
contact@blavet.bzh
www.blavet.bzh

Équipe du Syndicat :

Pollutions diffuses d'origine agricole :
Anaïs Vannieuwenhuyse, Roseline Launay
Pollutions diffuses d'origine non agricole :
Marie Clément, Marion Pilorget
Milieux aquatiques :
Yves Merle
Breizh Bocage :
Caroline Caillard, Caroline Bellec
Accueil / comptabilité :
Jean-François Le Chanu, Laurence Le Mer

